

sommaire

■ vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 9 décembre
- (P4) Portrait de carrière

■ en ville

- (P5) Vidéo-protection
- (P5) Vie éco
- (P6) Espace citoyen
- (P6) Lego à gogo

■ culture

- (P7) Danse hip-hop
- (P7) Patrimoine bâti

■ enfance-jeunesse

- (P8) Police municipale
- (P8) Cinéma coup de coeur
- (P8) Activités 11-17 ans

■ À lire aussi...

- (P3) Édito
- (P5) Avis aux lecteurs

Lego à gogo

Animation et exposition

L'Amicale des Parents des Écoles publiques de Chartres de Bretagne donne rendez-vous à tous les jeunes Chartrains de 18 mois à 98 ans ! Réveillez votre imagination autour de la célèbre "petite brique emboîtable" à la Halle de la Conterie les 7 et 8 mars.

Suite en page 6

conseil municipal

9 décembre 2019

Les principales décisions

■ Aménagement - Urbanisme

. Adhésion au dispositif d'architectes-conseillers

La convention avec le département d'Ille-et-Vilaine est renouvelée pour 3 ans. Les Chartreains souhaitant rencontrer un architecte conseiller peuvent prendre rendez-vous en contactant les mairies de Le Rheu, Noyal-Châtillon-sur-Seiche et Nouvoitou, lieux de permanences.

. Construction - Hélio Aménagement - Chemin du Chat qui danse

6 maisons individuelles seront construites sur des parcelles communales respectivement cadastrées AI 0438, AI 0039 et AI0040. Après avis de France domaine, un accord portant sur un prix de la charge foncière de 250 000 €, (auquel s'ajoutera la TVA sur marge) est intervenu entre la commune et la société Hélio Aménagement.

. Extension du hangar de stockage du complexe sportif

Le Conseil valide l'avant-projet définitif qui prévoit la construction d'un préau de 30 m² et d'un hangar de 140 m² en extension du hangar existant du complexe sportif pour un montant de 113 000 € HT. Le marché de maîtrise d'œuvre est attribué à Gumiaux et Gombeau, architectes, pour un montant de rémunération de 11 000 € HT.

. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure

Les membres du Conseil municipal, décident de maintenir la taxe locale sur la publicité extérieure sur l'ensemble de la commune (affiches, réclames et enseignes lumineuses, emplacements publicitaires fixes, véhicules publicitaires) d'appliquer chaque année les tarifs majorés conformément à l'article L.2333-10 du CGCT et de ne pas mettre en oeuvre d'exonération. Le montant de la TLPE pour l'année 2019 est de 20,80 € par m². A titre indicatif, le montant perçu par la collectivité pour 2018 s'élève à 4 062,32 €.

■ Enfance-jeunesse

. Convention de partenariat entre l'OGEC et la ville

La ville a apporté son soutien à l'OGEC (Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique) École Sainte-Marie pour l'organisation des Temps Éducatifs Périscolaires (TEP), dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2014. Avec le retour à la semaine de 4 jours, il est proposé de confirmer la volonté d'une cohérence éducative sur le territoire et d'accompagner l'OGEC, dans la mise en oeuvre d'animations sur le temps méridien. A ce titre, une convention est conclue pour le versement d'une subvention annuelle



■ L'école Sainte-Marie

concernant le financement des dites animations.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu succinct du Conseil municipal en mairie aux heures d'ouverture, dans la ville sur les panneaux d'affichage et sur www.ville-chartresdebretagne.fr

■ Finances : rapport d'orientation budgétaire

Étape incontournable du cycle budgétaire, le Rapport d'Orientation Budgétaire s'est tenu le 9 décembre en Conseil municipal, en amont du vote du budget qui devra intervenir lors du Conseil du 10 février 2020. L'objectif est en effet de préparer l'examen du budget de l'année à venir. Le Rapport d'Orientation Budgétaire inclut les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette.

Le contexte financier communal fait état d'une politique de contrôle budgétaire rigoureuse ; renforcée depuis 2015, suite à la restriction des dotations d'État. Concernant les résultats, la capacité à investir sans accroître l'endettement est assurée par la préservation de l'autofinancement net (1,4 M€ en 2018). La dette est de 2,2 M€, soit 275€ / habitant.

Les recettes ne dépassent pas 10 M€ depuis 10 ans. Ceci exige donc une maîtrise rigoureuse des dépenses

de fonctionnement. L'objectif, lié à la contractualisation avec l'Etat (Contrat Cahors de modération des dépenses) de ne pas dépasser une progression (2018 à 2020) de 1,35% des dépenses de fonctionnement, est tenu. Ainsi, la prospective financière présentée dans le cadre du rapport d'orientation budgétaire s'inscrit dans la continuité et le prolongement de la stratégie présentée durant tout le mandat 2014-2020. Notamment de garantir le maintien d'un haut niveau d'investissement.

La stratégie financière demeurera inchangée. Ainsi, la préparation budgétaire s'effectuera au plus près des besoins recensés sur chacune des politiques communales. Les enjeux éducatifs, sociaux et environnementaux forment la colonne vertébrale de la politique municipale. Chaque projet mené répond à ces priorités au bénéfice et aux besoins de la population.

état-civil

Naissances

- 27 novembre
Néya Ingadassamy-Nepert
67, av. du G^d de Gaulle
- 6 décembre
Juliette Bourgoin
15, rue Antoine Chatel
- 13 décembre
Cassis Quellard
27 rue Antoine Chatel
- 21 décembre
Marius Hamard
25, allée de Fréhel
- 25 décembre
Arthur Mottais Brilland
14 bis rue de la Poterie

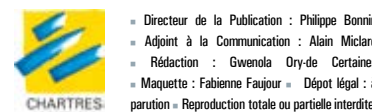
agenda

- Samedi 1^{er} et dimanche 2 février
Compétition départementale de gymnastique sportive
Ensemble sportif Rémy Berranger
- Jeudi 6 février de 14h30 à 19h
Don du Sang
Halle de La Conterie
- Samedi 8 février
Boréale's, championnat d'improvisation
Halle de La Conterie
- Lundi 10 février à 18h30
Conseil municipal
Mairie, salle du Conseil Municipal
- Samedi 7 et dimanche 8 mars
Animation Lego
Organisée par l'Amicale des parents des écoles publiques
Halle de La Conterie.

Février 2020 - N°20.1

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 2 mars 2020

édito

Défendons l'engagement concret et le développement humain dans un monde durable

En ce 9 janvier 2020 à la Halle de la Conterie, la cérémonie des vœux a rassemblé près de 450 Chartreains et acteurs locaux de la vie politique, associative, culturelle, sportive, économique et sociale. La soirée a débuté par un diaporama en musique, retraçant les faits marquants de l'année écoulée. Le Maire, Philippe Bonnin, a ensuite adressé ses vœux à l'assemblée. Extraits de l'intervention

"Je vous souhaite une très belle et bonne année 2020. Que ce soit une année de pleine satisfaction dans vos projets ; une année pour avancer, pour aller plus loin ensemble et faire de notre commune un espace de qualité de vie. Cette qualité concourt à consolider la dimension du vivre ensemble, de l'engagement collectif ; que nous parlions d'aménagements pour adapter la ville aux enjeux, voire au défis du futur ; qu'il s'agisse d'environnement, d'éducation à l'éco-responsabilité.

Nous adaptions constamment nos services et nos équipements pour l'accueil des nouveaux habitants, des nouvelles générations qui préparent leur avenir à l'école et dans les espaces d'activités de la commune. Nous avons également à faire évoluer l'accompagnement de tous nos amis qui avancent dans l'âge et tous ceux qui vivent avec leur handicap. Tout le monde a sa place dans la commune, chacun a le droit d'y être accueilli et respecté.

2020 ne semble pas commencer sous les meilleurs augures : une économie européenne et nationale sans véritable dynamique, des crises sociales dont la nature et les origines sont multiples, nombre de tensions géopolitiques apparaissent, sans oublier les incendies sur le continent australien... Malgré tout, qui pourrait

contester notre réelle motivation à faire de 2020 une grande et belle année ? Une année de résolutions fortes, parce que déterminantes pour l'avenir ?

La nouvelle décennie, pourrait-elle devenir celle d'une certaine rupture ? La rupture indispensable pour engager d'autres étapes technologiques, génératrices de nouvelles évolutions environnementales et par voie de conséquence économiques et sociales plus heureuses ? L'unique objet en serait de préserver la planète avec tout le monde vivant qui l'occupe dont bien sûr l'humanité elle-même. On nous le rappelle instamment : les 10 prochaines années seront déterminantes. Et justement, parce qu'il nous est encore possible d'agir.

Le consensus qui se construit et de plus en plus partagé : c'est qu'il n'y a plus d'économie durable sans qu'elle soit capable de se structurer autour d'activités productives, propres au sens environnemental et bien présentes dans chacun de nos bassins de vie. Certes on entend parler de développement durable, de transition écologique. Mais que reste-t-il à ce jour de toutes ces belles déclarations nationales, des sommets de « bien-pensants », des grandes conférences ?

A notre échelle communale...

Des actions environnementales concrètes

Nous sommes la seule commune de l'agglomération à valoriser toute sa biomasse fermentescible depuis 1998, puis combustible pour les chaudières à bois, à partir de 2009 ; ceci avec le soutien des communes membres du syndicat de la piscine de la Conterie. Nous sommes la seule commune à avoir atteint l'objectif de 20% d'énergie renouvelable dans sa consommation et d'avoir réduit sa consommation énergétique au moyen d'investissements adaptés. En 2008, nous avons été salués par l'attribution du prix régional de développement durable. Plus récemment, en 2017 la commune a reçu le prix national de la diversité végétale attribué par le Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Chartres de Bretagne est également la 1^{ère} commune qui a engagé et achevé la gestion régulée de ses flux d'eaux pluviales, de même qu'en les dépolluant au moyen de la réalisation d'un dispositif de phytoépuration naturel. Ce dispositif occupe une vaste zone humide reconstituée. C'est la trame verte et bleue du



ruisseau de la mécanique. Elle s'étend depuis le Parc de loisirs jusqu'à son embouchure dans la Seiche.

Cependant, on ne peut que déplorer l'actuelle destruction de la zone humide sur le site du Perray à Saint-Erblon et dont nous, les élus d'avant la métropolisation, sommes à l'origine de la valorisation par la plantation de végétaux adaptés. De même, nous n'avons pas attendu l'agglomération pour nous engager dans une politique de recyclage. Nous nous sommes battu pour préserver notre déchetterie.

Le diaporama de l'année 2019 présente nombre d'initiatives ; de beaux projets, de belles réalisations. Ils ont du sens parce qu'ils répondent à ce qu'ensemble nous voulons faire en structurant la ville au moyen d'équipements et de services de qualité. Nous le faisons également chaque fois qu'utile avec nos communes voisines et partenaires. Nos projets sont destinés à consolider la cohésion sociale et la solidarité entre générations et toutes les personnes, quelles que soient leurs conditions sociales, de culture ou d'origine. Ils s'inscrivent dans le cadre républicain de la laïcité, hors de tout champ communautaire. Notre seule communauté publique : c'est la commune, ce sont les communes dans la République... Défendons l'engagement concret et le développement humain dans un monde durable. Notre engagement doit porter très haut le sens du collectif. En 2020, le temps de l'action est plus que jamais présent.

Bonne année à tous.

Philippe BONNIN, Maire,
Conseiller départemental



Portrait de carrière

L'accueil de la Mairie vu des coulisses

Figure emblématique de la Mairie de Chartres de Bretagne, l'accueil et le service aux habitants ont été son quotidien pendant 40 années. Brigitte Rault s'envole pour l'aventure de la retraite début 2020. Elle fut le témoin privilégié de l'évolution de la ville et de sa population. Son sourire et sa disponibilité à l'accueil ont marqué les Chartrains comme ses nombreux collègues. Elle raconte...

Février 1979, c'est une jeune fille de 21 ans qui s'installe derrière l'accueil de la Mairie. A l'époque Chartres de Bretagne est une "petite ville" 4 000 habitants : "C'était un esprit village où presque tout le monde se connaissait. Après quelques mois, je pense que les Chartrains m'avaient adoptée !"

En effet, entre un dossier de mariage, une légalisation de signature, une demande de logement social, une inscription sur les listes électorales ou encore un décès, Brigitte entre souvent, malgré elle, dans l'intimité des habitants, avec toujours beaucoup de discrétion et de bienveillance : "Les tâches étaient et sont toujours très variées. J'ai toujours aimé la richesse de ces contacts avec le public, rendre service, me sentir utile". Prendre le temps d'écouter les confidences d'une dame âgée, rassurer un parent inquiet pour l'inscription à l'école, distribuer des verres d'eau à des enfants qui

jouent sur la place... Au-delà du travail administratif inhérent à la fonction, l'accueil de la Mairie se doit d'être un lieu ressource et parfois un lieu de vie.

Avant l'arrivée de l'informatique, toutes les démarches se faisaient sur papier : "Nous remplissions les registres d'Etat-Civil à la main, la machine à écrire était mon seul outil de travail. Au début des années 90, l'ordinateur a révolutionné nos missions. J'ai dû m'adapter et apprendre à utiliser les logiciels, internet et les mails, toujours plus nombreux !". Brigitte s'intéresse, apprend, toujours avec enthousiasme : "Au cours de cette longue carrière à la mairie, j'ai travaillé avec de nombreux collègues différents, 2 Maires et 4 Directeurs des services. Si chaque rencontre est un enrichissement, il faut parfois faire preuve de diplomatie pour que tout se passe bien."



Fanny Leroy succède à Brigitte Rault à l'accueil de la Mairie

En 40 ans, la ville s'est épanouie. Aujourd'hui, Chartres compte près de 8 000 habitants : "La population évolue comme les demandes des habitants. Il est nécessaire de s'adapter à la situation particulière de certains usagers : personnes en situation d'illettrisme, de handicap, de cultures différentes ou présentant des troubles psychologiques importants".

Que ce soit pour les documents officiels ou pour ceux du quotidien, les agents d'accueil sont les premiers à renseigner au téléphone ou en direct. "Quelle que soit la situation, nous devons apporter une réponse et un accompagnement de qualité. C'est notre rôle. Au-delà des missions d'accueil, d'Etat-Civil et de secrétariat, nous assurons un lien permanent avec les élus et les autres services de la mairie".

L'heure de la retraite est arrivée pour Brigitte qui part, avec émotion et de nombreux souvenirs mais sans regret : "Je laisse les clés à mes collègues en toute confiance."



Le sourire de l'accueil de la Mairie depuis 40 ans.

Clichés d'antan... La Mairie



Les abords de la Mairie avant 1993.



En juin 1997, le Hall de la Mairie et sa mezzanine laissent la place à un nouvel espace d'accueil.

avis aux lecteurs

En raison des prochaines échéances électorales, les élus de la majorité municipale font le choix de ne plus publier d'expression dans les numéros de février et de mars 2020 du journal Le Chartrain.

Depuis les élections de mars 2014, les expressions transmises par les élus de la minorité ont été publiées dans le journal Le Chartrain. Les textes non publiés présentaient des "propos litigieux, et ou diffamatoires, attaque personnelle envers un élu ou un employé communal, de nature à engager la responsabilité des employés communaux, des conseillers municipaux, des adjoints ou du maire". Ces données figurent dans l'article N°28 du règlement intérieur du Conseil Municipal approuvé le 27 février 2017 et s'appuient sur la Loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de presse.

Par ailleurs, depuis juin 2019, aucun texte n'a été transmis par l'élu de l'opposition habituellement signataire pour une publication dans Le Chartrain. En conséquence, l'emplacement réservé à cette expression était resté vide.

Et aussi

■ Théâtre

Tiercé Gagnant par la C^{ie}
Le pied en Coulisses de Guichen au profit de l'association Génétique Chartraine.
En février, vendredi 21 et samedi 22 à 20h30 et dimanche 23 à 14h30, salle Jacques Brel du Pôle Sud. Tarifs : 7 € - réduit 3 €
Réservation au 07 49 07 84 37 ou lepiendecoulisses.free.fr

■ MÈRES POUR LA PAIX

L'association organise un repas festif au profit du restaurant solidaire de Fada N'Gourma (Burkina Faso).
Samedi 8 février à 19h, salle Rabelais du Pôle Sud.
Inscription au 06 89 99 72 27 ou bretagne@merespourelapaix.org

VIDÉO-PROTECTION

Gestion rigoureuse et respect des libertés individuelles

A quoi sert le dispositif ?

La vidéo protection apporte une aide à l'action des services de la Police Municipale et de la Gendarmerie. Les objectifs sont d'assurer la tranquillité et la sécurité des personnes, d'empêcher les dégradations des biens publics et privés, de faire diminuer la petite délinquance et de permettre à tous les Chartrains de se sentir en sécurité. Ce déploiement répond à une charte d'éthique, approuvée en Conseil municipal du 9 décembre. Elle est consultable en Mairie.

Combien de caméras sont installées et où sont-elles ?

Six caméras sont déjà installées en centre-ville : parking place de la Liberté ; parking du centre commercial ; rond-point du Centre ; rond-point René Cassin ; esplanade des Droits de l'Homme et place René Cassin. Sept autres seront déployées sur la commune d'ici fin 2020. Chaque implantation s'appuie sur un diagnostic de sécurité établi par la Gendarmerie et la Police municipale. De plus, des panneaux visibles informent les habitants de l'existence de ce système.



En ville, 6 caméras pour la protection de la population.

Puis-je avoir accès aux images ?

La mise en œuvre du système de vidéo protection respecte les textes fondamentaux protecteurs des libertés publiques et privées. Conformément à la loi du 21 janvier 1995, la personne qui souhaite avoir accès aux images la concernant peut en faire la demande par courrier en y exposant ses motifs, dans un délai maximum de 15 jours après l'événement concerné. Ce courrier doit être accompagné d'un formulaire de demande de visionnage des images, disponible à l'accueil de la Mairie. Après vérification et traitement de la demande, l'intéressé bénéficiant d'un droit d'accès pourra visionner les images le concernant.

Ce qu'il faut savoir...

- Le système est paramétré pour conserver les images 15 jours. Passé ce délai, elles sont automatiquement effacées.
- Conformément à la Loi, les zones privées sont masquées automatiquement des images.
- Seules des personnes habilitées peuvent visionner les images.
- Si une procédure pénale est engagée, les images sont extraites et sont remises à l'autorité de police judiciaire après réquisition du Parquet.

vie éco

Les demoiselles du téléphone



À l'image des "téléphonistes" du début du 20^e siècle, elles ont choisi de consacrer leur activité professionnelle au service de l'accueil téléphonique. Nathalie Stéphan, s'est lancée dans l'aventure de la création d'entreprise avec la franchise Les demoiselles du téléphone : "Nous assurons le standard téléphonique, les renseignements de premier niveau, la prise de rendez-vous et la gestion de l'agenda en temps réel. Nous intervenons pour des professionnels exerçant en libéral, des cabinets médicaux ou infirmiers, des agences immobilières, des notaires, des avocats, des cabinets d'assurances, des TPE, des PME... Notre objectif est d'apporter un service de qualité." Des locaux situés au 2, avenue de la Marionnais accueillent cette nouvelle activité économique sur la commune.

Contact : Tél. 06 19 92 17 50 / n.stephan@lesdemoiselles.fr / www.lesdemoiselles.tel

ESPACE citoyen

Un laboratoire d'expériences

Troc plantes, découverte du Makaton, ateliers numériques, échange de pratiques... L'Espace citoyen bouillonne sans cesse de projets imaginés et portés par des habitants, de façon bénévole et dans un esprit convivial. Entre capteur d'air et découpe laser, la familiarisation avec les outils numériques est l'un des axes développés par les bénévoles.

À l'aide de son tournevis, Arthur, très concentré, connecte l'un après l'autre les fils électriques sur un appareil qui se transforme en détecteur de particules fines. Et non ! nous ne sommes pas dans une scène d'un film de science-fiction mais à Chartres, dans le local de l'Espace citoyen, à l'occasion d'un atelier numérique. Ils sont une petite dizaine de Chartrains de tous âges, sans aucun prérequis, venus en ce samedi matin, fabriquer un capteur pour mesurer la qualité de l'air extérieur.

Guidés par Emmanuel, un chartrain bénévole, Arthur, Jean-Pierre, Jean ou encore Marc participent au projet Luftdaten, créé par le OK Lab de Stuttgart, porté depuis 2016 par l'opération Ambassadeur Air et le FabLab sur la région rennaise, qui vise à développer un réseau indépendant de mesure de qualité de l'air. Depuis deux ans, plus d'un millier de participants dans le monde a déjà installé un détecteur fabriqué par leurs soins aux abords de

leur logement. À partir des données collectées, luftdaten.info produit en temps réel une carte des quantités de particules fines en ligne : "Sans être très bricoleur, il suffit de se procurer un kit de fabrication du capteur, de disposer d'un ordinateur et de l'accès wifi à la maison. C'est un outil simple à réaliser qui fournit des informations en direct et fait de nous des ambassadeurs de la qualité de l'air", souligne Emmanuel.

En parallèle, Ronan Goas, retraité passionné d'électronique, d'informatique et de mécanique, est venu présenter plusieurs prototypes qu'il a fabriqués nécessitant de la découpe au laser et conçu grâce au logiciel (de DAO Inkscape). Impressionnés par les réalisations présentées et séduits par la simplicité du logiciel, les Chartrains ont montré beaucoup d'intérêt. Ce premier atelier ouvre la voie à d'autres initiatives.

■ Sites utiles : www.wiki-rennes.fr/Capteurs_Luftdaten/Luftdaten
<https://luftdaten.info/fr/accueil/> / <https://maps.luftdaten.info>
<https://deutschland.maps.luftdaten.info/#6/51.165/10.455>



■ Premier atelier autour du numérique... Rendez-vous le 8 février pour le prochain.

Libérez votre créativité !

Le 8 février prochain, les Chartrains sont invités à l'Espace citoyen (bd de l'Europe, bâtiment des assos derrière le Pôle Sud) à participer à une séance de fabrication d'un capteur d'air et d'apprentissage du dessin assisté par ordinateur.

- Pour le dessin en 2D, téléchargez en amont, sur votre ordinateur portable, le logiciel Inkscape : inkscape.org/fr
- Pour le capteur d'air, RDV sur le blog de l'Espace citoyen pour obtenir les informations : espacecitoyencdb.blogspot.com

LEGO à gogo

avec l'Amicale des parents d'élèves (suite de la page 1)

Au-delà de l'exposition de constructions gigantesques avec 60 000 briques colorées, l'évènement propose des constructions en mosaïque et des ateliers libres pour tous... de quoi impressionner les enfants et rappeler aux parents et grands-parents des souvenirs d'enfance, puisque la petite brique danoise a été commercialisée pour la 1^{ère} fois en 1958.

En partenariat avec l'association Créabrick, cette manifestation est à destination d'un public très large : "Nous souhaitons proposer un moment convivial qui rassemble les générations autour du jeu", souligne Fanny Lefaucheur, présidente de l'Amicale des parents des écoles publiques.

Cette initiative originale est le fruit du travail de l'équipe des bénévoles de l'Amicale des parents avec le concours financier et logistique de nombreux commerçants, des associations locales

et de la commune : "Bien évidemment tous les bénéfices de ce projet seront reversés aux enfants des écoles publiques. Pour nous aider à la réussite de ce week-end festif, tous les parents sont les bienvenus !", complète Fanny Lefaucheur. En amont de la manifestation en janvier, l'Amicale a organisé des séances Lego avec les écoles... Tout le monde est prêt à construire en s'amusant.



Pratique

- Samedi 7 mars de 10h à 19h et dimanche 8 mars de 10h à 18h
- Restauration sur place / Tombola
- Entrée : 2€ (gratuit pour les moins de 5 ans).
- + d'infos : amicale35131@gmail.com

Ô PÔLE SUD

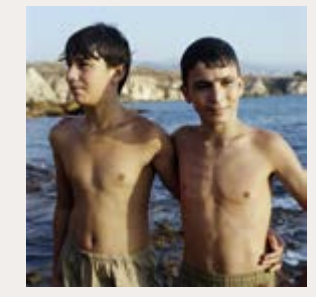
- **Antioche** | C^o Théâtre Bluff (Québec)
Théâtre contemporain
Mardi 11 février à 20h30
- **Blanche Neige - Cendrillon**
1 soirée / 2 spectacles
Théâtre d'objets
Vendredi 14 février à 20h30
- **Les Garçons Manqués**
Des nouvelles de l'amour
Vendredi 6 mars à 21h
- **Colimaçone** | C^o AK Entrepôt
Mardi 10 mars à 16h30
Danse/Arts Plastiques
Jeune public à partir de 15 mois
Dans le cadre de la semaine nationale de la petite enfance

LES DÉJEUNERS sur scène...

Venez rencontrer les artistes sur le temps du déjeuner. Ouvert à tous, apportez votre sandwich, nous vous offrons le café !

- **C^o Ocus "Dédale Palace"** (création)
Théâtre. Jeudi 27 février

AU CARRÉ D'ART



- **Greetings from Lebanon**
Photographies d'Emmanuel Madec
Jusqu'au 4 mars
Vernissage le 6 février

à la médiathèque

- **Concours de nouvelles**
Dans le cadre du prix littéraire.
+ de 11 ans. Jusqu'au 28 mars.
- **Moment musical petite enfance**
Par les élèves de l'éveil musical de l'Ecole Jean Wiener
Samedi 8 février à 11h.
- **Les p'tites curiosités Ciné-gouïter**
Mercredi 19 février à 16h30
Pour les enfants à partir de 3 ans

IMPRO

- **La Tique de Chartres vs La troupe du malin de Nantes**
Match d'improvisation théâtrale
Dans le cadre du prix littéraire.
Samedi 8 février à 20h30, Halle de La Conterie. Tarifs : adulte 8€, réduit 5€, moins de 12 ans 3€
Réservations au 06 81 97 00 44 ou la.tiquedeboreales@gmail.com

DANSE HIP-HOP

Ateliers "chœur de danseurs"



■ Répétition de "Communauté" durant les Transmusicales 2019 et bientôt sur la scène du Pôle Sud.

Le spectacle "Communauté" est une création chorégraphique de Franco (Franck Guizonne) et Elodie Beaudet qui rassemble 5 danseurs évoluant dans différents styles issus des danses hip hop (break-dance, afro-house, popping...) autour de thématiques liées au concept de communauté. Il sera présenté le 26 mars au centre culturel Pôle Sud dans le cadre du Festival Dooinit. Créé en 2010, le Dooinit festival est devenu en quelques années la référence des festivals Hip Hop à Rennes et dans l'Ouest.

Pour accompagner sur scène les professionnels dans ce travail de création, Elodie Beaudet, chorégraphe invite des Chartrains à participer à des ateliers : "Tous ceux qui souhaitent rejoindre le chœur de danseurs" deviendront les membres d'un groupe de personnes anonymes, ayant pour objectif commun de représenter ensemble et sur scène un propos, des idées. Il s'agit d'être figurants, nous organisons 4 séances de répétitions sur plateau avec les 2 chorégraphes, 1 séance pour un filage

avec les 5 danseurs de Communauté, une répétition générale et 2 représentations les 25 et 26 mars..." lancez-vous dans cette aventure unique et singulière !

Ateliers les mercredis 5 et 12 février puis 11, 18 et 25 mars de 16h45 à 18h45 au Pôle Sud.
Renseignements et inscriptions : 02 99 77 13 26 ou action.culturelle@ville-chartresdebretagne.fr

PATRIMOINE BÂTI

La Marionnaise coiffée d'épis de faïtage

Construite en 1650, la Ferme de la Marionnaise, située rue Anatole Le Braz, en plein cœur de la commune, constitua tout d'abord la résidence campagnarde de familles bourgeoises. Elle devint ensuite ferme à part entière avec ses annexes, son pressoir et son étable. Après l'achat de la ferme par la commune, grâce à la mobilisation de bénévoles de l'association Le Cadeau de La Marionnaise, au soutien de donateurs et de mécènes, le bâtiment est en cours de rénovation.

Depuis quelques semaines, le toit de la ferme est à nouveau coiffé de ses deux épis de faïtage. Ils ont été réa-

lisés par deux adhérents de l'association chartraine Atelier Poterie : "Nous avons pu bénéficier du prêt d'un épi de faïtage, réalisé en 2010 par l'arrière-grand-père d'un Chartrain, l'un des derniers potiers à Chartres. Il a servi de modèle, notamment au niveau des formes et ornements. Les techniques anciennes ont été utilisées afin de respecter l'esprit de la restauration de la Ferme de la Marionnaise. Des recherches ont été nécessaires pour choisir la bonne terre, pour déterminer les bonnes courbes de cuisson et pour trouver le bon émailage sans utiliser de plomb".



■ La Ferme de la Marionnaise, rue Anatole Le Braz.

Les dons sont accueillis par la Fondation du Patrimoine, par courrier, ou via <https://www.fondation-patrimoine.org> référence Marionnaise. + d'infos et contacts : Jean-Pierre Primault, Président au 06 81 49 57 41 ou cadeaumarionnaise@orange.fr

Police municipale

Actions de prévention en milieu scolaire

Civisme à l'école, prévention des violences, dangers d'internet, sécurité routière...

Au cours d'une matinée de décembre bien chargée, une centaine d'enfants entre 9 et 11 ans de l'Ecole Sainte-Marie a participé à des ateliers préparés et animés par Vladimir Perrée et Aurélien Savel, agents de police municipale de Chartres de Bretagne.



■ En parallèle des interventions, avec des yeux émerveillés, les élèves ont découvert et testé l'uniforme des policiers municipaux.

Sages et attentifs, les élèves de CE2, CM1 et CM2 sont, au début, un peu impressionnés par l'uniforme des policiers. Rapidement, autour du thème de la sécurité routière, Aurélien Savel entame le dialogue... les enfants participent avec enthousiasme. Le port du casque à vélo, les passages piétons, la sensibilisation aux dangers des poids lourds, des bus ou encore des trottinettes, sont autant de

sujets développés lors de la première partie de chaque atelier. Grâce à des supports multimédias interactifs adaptés, Vladimir Perrée aborde ensuite les droits et devoirs du citoyen et le respect de la Loi ; ceci afin de prévenir d'éventuels actes de délinquance juvénile : "C'est la première fois que la Police Municipale intervient ainsi en milieu scolaire. Approcher directement les plus jeunes en classe permet de

les sensibiliser au harcèlement, à la mauvaise influence, aux incivilités, aux violences physiques et verbales et enfin au vol", souligne M. Perrée. Ce dernier rappelle aussi aux enfants que leur responsabilité peut être engagée dès l'âge de 10 ans : "Entre 10 et 13 ans, le juge peut condamner à des sanctions éducatives. Ensuite, à partir de 13 ans, selon le type de délit, des sanctions peuvent aller jusqu'à des peines de prison".

Au travers d'exemples, les policiers encouragent la discussion générale, installent une relation de confiance : "L'objectif est de montrer que la Police est aussi là pour aider et accompagner". D'autres interventions sont prévues dans les écoles chartraines en 2020.

cinéma COUP DE COEUR

Quelle place pour les enfants et les adultes polyhandicapés ?



Dans le cadre des séances *Coup de cœur*, le cinéma l'Espérance chartrain s'associe au Collectif de parents d'enfants et d'adultes polyhandicapés d'Ille-et-Vilaine pour présenter le film de Marc Dubois : *Des ados pas comme il faut*. Lavé de toute hypocrisie, loin de tout bon sentiment, ce documentaire tourné au centre médico-éducatif *Les Chrysalides* à Amiens est une invitation à naviguer dans ce "hors norme", pour questionner la différence et la considération qu'une société peut avoir sur ces propres enfants. A l'issue de la projection, un débat est organisé avec le réalisateur Marc Dubois et Marie-Christine Tézenas de l'association GPF (Groupe Polyhandicap France)

Vendredi 7 février à 18h au Cinéma l'Espérance. Tarif 3€

activités 11-17 ans

pour les vacances d'hiver



■ **Oxyjeunes...** C'est la recette à la carte pour les 11/17 ans ! On choisit ses journées (2 au minimum) et on compose ses vacances : modelage, bowling, patinoire, karting, jeux aquatiques...

Du 17 au 21 février.
Tarif de base par jour : 17,32 €.

■ **Du son dans la cuisine...** Ça mijote dans la cocotte... 9h30 -14h, courses et préparation des repas pris ensemble le midi.

Du 24 au 28 février.
Tarif de base : 60,65 €.

■ **L'accueil informel** à l'Igloo pour les 11-17 ans

Du 17 au 28 février,
du lundi au vendredi de 14h à 18h30.
Sans inscription.

Inscriptions du 28 janvier (20h) au 12 février à l'Igloo.
+ d'infos : l'Igloo
4, rue de Fontenay.
Tél. 02 99 41 37 62.
igloo@ville-chartresdebretagne.fr